



Vincent Mignolet

Directeur de la Direction des droits des usagers - DGO1 (SPW)



“PoWalCo permettra aux communes de mieux maîtriser leur domaine”

À l'heure où le Service public de Wallonie prévoit le rapprochement entre la Direction générale des routes et des bâtiments (DGO1) et la Direction générale de la mobilité et des voies hydrauliques (DGO2) en son sein, le *Mouvement communal* a rencontré Vincent Mignolet, Directeur de la Direction des droits des usagers à la DGO1. La Wallonie prépare ainsi un plan de mobilité à l'horizon 2030 et doit opérer des investissements à travers son plan d'infrastructure 2019-2024 et son plan d'investissement. L'invité du mois évoque ici une mutualisation des fonctions de support liées aux métiers, un partage de l'expertise et un renforcement de la collaboration entre les opérateurs publics wallons impliqués dans la mobilité tant routière qu'aérienne et fluviale. Mais Vincent Mignolet évoque aussi l'asbl PoWalCo, qui met en place la plateforme commune aux organismes impétrants : un dossier plus qu'essentiel pour les élus locaux en ce début de mandat.



ALAIN DEPRET
Secrétaire de rédaction

Monsieur Mignolet, une petite présentation s'impose...

Je suis juriste, je travaille à l'administration wallonne depuis 1998 et je suis, depuis maintenant une vingtaine d'années, directeur du service juridique de la DGO1. C'est un service qui a fortement évolué. Nous nous sommes, par exemple, ouverts aux communes par une collaboration dans le cadre du décret coordination chantier, mais également dans le suivi des dossiers de marchés publics puisque nous intervenons via la double tutelle. Cette collaboration va très certainement s'intensifier dans les prochaines années puisque nous sommes appelés à fusionner la DGO1, en charge des routes et bâtiments, et la DGO2, en charge des voies hydrauliques et de la mobilité. Nous allons donc créer une nouvelle administration qui s'appellera « Infrastructures et mobilité ». Ainsi, ma direction deviendra un service qui gèrera à la fois tous les aspects juridiques de cette nouvelle administration, mais également la gestion du domaine. Donc, on va forcément avoir des interconnexions encore plus fortes avec les pouvoirs locaux.

Qu'attendez-vous des communes suite à cette annonce de fusion ?

La commune, c'est le niveau le plus proche du citoyen. La Région est un pouvoir qui subventionne des projets dans les communes, mais réalise aussi des projets directement. Nous avons donc vraiment besoin de nous parler, de nous rencontrer. Parce que les communes et la Région pourraient développer, demain, des projets d'envergure, qu'ils soient financés par un plan infrastructure ou par d'autres voies. C'est là que la Région et les communes doivent se parler, s'entendre, discuter pour bien planifier, pour que les moyens soient libérés au bon moment. Au niveau de la gestion de domaine, nous avons aussi une expérience à partager. Les communes ont une bonne connaissance du terrain et la Région wallonne est propriétaire d'un domaine qui, bien souvent, traverse les communes.

PoWalCo intéresse plus particulièrement les communes... Vous pouvez nous rappeler ce dont il s'agit ?

La gestion des chantiers en voirie avait en effet besoin d'un guichet unique de coordination. C'est maintenant chose faite avec le portail web PoWalCo. Suite à l'entrée en vigueur du



décret du 30 avril 2009 relatif à l'information, la coordination et l'organisation des chantiers, sous, sur ou au-dessus des voiries ou des cours d'eau, les pouvoirs locaux ont l'obligation d'utiliser la plateforme informatique mise en place par ce décret et d'en utiliser les fonctionnalités au fur et à mesure de leur développement. Ce portail informatique, qui doit être utilisé par l'ensemble des communes wallonnes depuis le 1^{er} avril 2018, est destiné à la collecte, la validation, la structuration et la circulation des informations, la gestion de la programmation, de la coordination et surtout des autorisations d'ouverture de chantier. Il est le fruit d'une collaboration de longue date et a la volonté de favoriser les échanges d'informations, de réaliser des projets communs et d'éviter les ouvertures intempestives.

Pourquoi est-ce si important que les communes en fassent partie intégrante ?

PoWalCo a été lancée avec la volonté de devenir une interface entre tous les acteurs qui sont concernés par les chantiers en voirie et sur les cours d'eau. Tous les acteurs publics et privés qui sont concernés par des activités de chantiers ont été rassemblés autour de la table. L'Union des Villes et Communes a été un partenaire privilégié de l'administration wallonne à cet égard. Nous avons donc créé une association sans but lucratif qui héberge à la fois des services de la Région, mais aussi des partenaires privés, des gestionnaires de câbles et canalisations. Ces partenaires ont financé ensemble le développement de la plateforme qui est aujourd'hui devenue un outil d'échange d'informations, mais aussi d'archivage. Cela veut dire qu'on va retrouver à la fois toutes les infos concernant les chantiers qui se déroulent en voirie, qu'elles soient communales ou régionales, mais également que toutes les demandes d'ouverture de voirie vont se faire, à quelques rares exceptions, par l'intermédiaire de cette plateforme.

Et en matière d'archivage ?

On va y retrouver des plans, notamment ceux des canalisations souterraines. Mais la plateforme donnera aussi la possibilité de vérifier comment et dans quel délai s'est déroulé un chantier. Ainsi, on pourra rencontrer les difficultés qu'on a pu évaluer auparavant, pour éviter de les connaître à nouveau dans un chantier futur. Cette plateforme est une plateforme appelée à évoluer, donc à se développer via d'autres potentialités. Forcément, l'expérience de terrain est importante. On lance donc un appel à tous les utilisateurs pour qu'ils nous fassent remonter leurs expériences, qu'elles soient positives ou négatives.

Quel regard portez-vous, à ce jour, sur la plateforme ?

On a pu constater que, depuis l'entrée en fonction de cette plateforme, il y a des milliers de chantiers, dont nous n'avions pas connaissance par le passé, qui ont été encodés. On est, à

l'heure actuelle, à plus de 40.000 chantiers référencés. Nous avons également constaté que les échanges d'informations sont plus directs et plus clairs. Les acteurs se parlent, ce qui n'était pas forcément le cas auparavant. Pour une commune, qu'elle soit traversée ou non par une voirie régionale, c'est important de pouvoir maîtriser l'organisation de la sécurité, mais aussi de la circulation, donc de la mobilité. Nous pensons que cette plateforme répond également à ce souci d'information correct que la commune peut ensuite répercuter vis-à-vis des usagers de la route, mais aussi vis-à-vis des riverains. Les statistiques récentes démontrent que 84 à 90 % des communes sont très actives sur la plateforme.

Que diriez-vous aux autres communes pour qu'elles s'intègrent au projet ?

Il est vraiment important qu'elles s'investissent et qu'elles mettent en œuvre tous les moyens utiles parce qu'elles vont mieux maîtriser leur domaine. Elles vont éviter les ouvertures intempestives de chantier et pourront imposer des interventions de gestionnaires de câbles et de canalisations en amont, avant la réalisation de leurs propres chantiers. C'est un atout incroyable pour garantir et préserver la sécurité sur leur domaine.

Jusqu'ici, bien que la plateforme soit payante, la cotisation des communes était prise en charge par la Région. Est-ce que ce sera encore le cas à l'avenir ?

La plateforme est effectivement payante, puisque l'asbl doit assurer une certaine forme d'efficacité financière afin de garantir qu'elle puisse continuer à exister. L'argent qui est perçu visait notamment, et plus particulièrement, les utilisateurs gestionnaires de câbles et canalisations, mais également les pouvoirs publics. Durant les deux dernières années, les communes n'ont pas payé directement cet abonnement puisque c'est la Région wallonne qui l'a pris en charge. Nous sommes encore en pourparlers pour le moment, avec la Ministre des Pouvoirs locaux, quant à la suite pour les prochaines mandatures. Cela veut dire qu'on aimerait bien que les communes ne soient pas amenées à devoir contribuer directement et que la Région wallonne, dans le cadre de ce financement global qu'elle fait à PoWalCo, puisse continuer à prendre en charge cette intervention. Donc, c'est en cours... (NDLR: cf. à ce propos l'interview de la Ministre le mois dernier).

Quel serait votre dernier message ?

Pour moi, les communes doivent tenter l'audace en matière de mobilité. La Wallonie montre aujourd'hui l'exemple en fusionnant les deux DG. Ce sera en effet beaucoup plus fluide entre nous dorénavant. Le rôle des communes est important dans ce domaine, parce que le tout à la voiture ne répond plus aux réalités du terrain et qu'on a certainement intérêt à faire changer les comportements.



Le lecteur trouvera un reportage à ce sujet sur UVCW TV, la web TV de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (www.youtube.com/uvctv).